



ETUDE DE SOL A LA PARCELLE



Madame, Monsieur,

Vous envisagez de construire une habitation située dans une zone dépourvue d'assainissement Collectif. Vous devez donc construire votre propre système de traitement des eaux usées qui comportera un prétraitement physique, encore appelé « fosse toutes eaux ».

A la sortie de ce prétraitement, l'effluent, simplement décanté, contient encore une charge polluante résiduelle importante (pollution soluble, germes pathogènes...). Il est donc nécessaire de rajouter un traitement complémentaire.

L'utilisation du sol, naturel ou reconstitué permet d'assurer cette épuration complémentaire des eaux usées grâce aux micro-organismes qui s'y développent.

Pour définir la filière de traitement complémentaire la mieux adaptée aux contraintes de votre sol, et pour la dimensionner correctement, il convient de réaliser une étude de sol sur votre parcelle.

Pour réaliser cette étude de sol, il est nécessaire de recueillir des informations concernant la structure de votre sol, son hydromorphie et sa topographie. Pour cette approche, différents critères doivent être connus :

- 1) La perméabilité du sol : c'est la vitesse d'infiltration de l'eau dans le sol qui peut être mesurée par la mise en place d'un test de percolation.
- 2) Le niveau et la nature de la roche mère, par la réalisation d'un profil pédologique jusqu'à 1,50 m de profondeur.



ETUDE DE SOL A LA PARCELLE



3) Le niveau de remontée maximale de la nappe par observation des traces d'hydromorphie (ex : tâches de rouilles dues à la présence d'oxyde de fer), sur les parois du profil pédologique.

4) La pente du terrain.

Cette étude doit être réalisée par un organisme reconnu et agréé, de type bureau d'études.

Vous trouverez ci-joint une liste non exhaustive présentant les bureaux d'études pouvant réaliser cette étude de sol à la parcelle.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter au :

 **N°Azur 0 810 364 364**

Numéro Azur au prix d'un appel local.

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.